

Compte rendu de l'intervention de Gilbert Guinez, IA-IPR de Lettres.

### Travailler le lexique

Le plaisir de découvrir et de pratiquer une langue vivante, y compris sa langue maternelle, passe nécessairement par la maîtrise d'un bagage lexical important.

Sans le sentiment d'enrichir séance après séance son lexique, pas de plaisir littéraire et pas de plaisir en cours de français, pas de perception de son utilité.

Comment l'enrichir et le mémoriser ? Il est préférable d'étudier le lexique le plus souvent possible en contexte, à l'occasion des lectures. On peut cependant l'enrichir hors contexte, par le jeu des prolongements (analogie, polysémie, vocabulaire thématique, exploration étymologique etc.).

Il est souhaitable de faire systématiquement figurer dans la progression annuelle et dans les fiches des séquences une rubrique lexicale étoffée.

On doit se poser la question du lexique à travailler à différents niveaux : la séance, la séquence, l'objet d'étude, la lecture de l'œuvre complète.

#### 1) Le lexique du texte :

On peut se défaire de l'habitude de faire suivre la lecture initiale de la question « Quels sont les mots que vous ne comprenez pas ? » En effet, quand on projette une image pour la commenter, on ne commence pas par demander « Qu'est-ce que vous ne voyez pas ? ». Il vaut mieux habituer les élèves à dire d'abord ce qu'ils ont compris d'un texte. Dans l'échange le besoin d'expliquer certains mots survient dès lors naturellement. Bien sûr, si le texte comporte des termes-clés absolument indispensables à la compréhension globale, on peut en éclairer d'emblée le sens.

Il ne faut pas se contenter de quelques mots difficiles ou nouveaux. Bien des mots, anodins en apparence, méritent attention dans un texte. On peut les aborder sous des aspects variés :

- linguistique (formation, famille, étymologie diachronique (origine) et synchronique (mots voyageurs, le mot dans les autres langues européennes, rapprochements multilingues)
- sémantique
- historique
- culturel

#### 2) Le lexique de l'œuvre intégrale :

- nécessité d'un choix consistant
- pratique de l'abécédaire, du répertoire, de l'invention ou de l'argumentation qui réinvestit.

3) Le lexique de l'objet d'étude / de la séquence (groupement de textes ou œuvre complète) : par ex. l'engagement, l'épistolaire, le voyage fabuleux, le doute, l'illusion...

4) le lexique technique du français :

Son acquisition est nécessaire, bien sûr, mais le lexique de l'analyse ne doit pas occulter le lexique du texte ou de l'œuvre ; par exemple, si *Le Malade imaginaire* de Molière se prête à l'acquisition de mots ou expressions comme *aparté*, *tirade*, *didascalie*, *double énonciation au théâtre*, il se prête aussi à un enrichissement du vocabulaire médical, qui doit permettre de confronter la terminologie des remèdes et des gestes médicaux du XVIIIème avec les termes d'aujourd'hui.

Enfin on pensera à travailler sur le lexique à trois niveaux :

- 1) on s'appuie sur la compréhension intuitive, empirique, passive : on déduit le sens du mot en contexte, sans s'attarder ; il s'agit seulement de vérifier la compréhension.
- 2) on développe la capacité à définir et à expliquer, à rapprocher (famille, étymologie)
- 3) on entraîne la capacité à réemployer le mot étudié dans une production personnelle.

- Pour préparer cette approche lexicale il faut abondamment recourir à des types de dictionnaires variés : étymologique, analogique, culturel, historique... Rappelons l'intérêt des dictionnaires édités sous la direction d'Alain Rey : *Le dictionnaire historique de la langue française* (Le Robert) ; *Le dictionnaire culturel en langue française* (Le Robert).

- Signalons la parution par le SCEREN en octobre 2012 d'une publication pédagogique collaborative : *L'art des mots : enseigner le vocabulaire au collège et au lycée* :

<http://www.sceren.com/cyber-librairie-cndp.aspx?l=l-art-des-mots&prod=758345>